

BAC PRO

Maintenance nautique



Le titulaire de ce bac pro exerce son activité de service dans tous les domaines de la maintenance des embarcations de plaisance pour la navigation en mer et sur les eaux intérieures.

Les activités sont : l'accueil, le conseil auprès du client et la réception de l'embarcation. Il réalise des diagnostics par des essais et des contrôles et propose une intervention adaptée. Il entretient, équipe, dépanne ou répare l'embarcation selon les dysfonctionnements. Il intervient aussi bien sur les structures des bateaux que sur les moteurs ou les équipements : modification d'aménagements, pose d'accastillage*, d'appareils de navigation, de matériels de sécurité.... Enfin, il assure le suivi de la maintenance et de la prestation commerciale.

*accastillage : ensemble des accessoires de pont (tels que les poulies, manilles, mousquetons, treuil etc.) qui servent aux manœuvres d'une embarcation.

Débouchés

Le nautisme est un secteur en expansion. Le titulaire du bac pro accède rapidement à un emploi dans les domaines de la maintenance des embarcations de plaisance tant pour la navigation en mer que sur les eaux intérieures. Il exerce ses activités dans les entreprises de distribution, de négoce et d'après-vente. Il peut également travailler dans les entreprises de préparation et réparation d'embarcations. Les entreprises d'installation, de réparation des moteurs et d'équipements sont des lieux où il peut postuler. Enfin, les sociétés de construction et d'importation emploient également les titulaires de ce bac pro.

Métier(s) accessible(s) :

- mécanicien(ienne) bateaux
- responsable du service après-vente (support technique)

Accès à la formation

Après la 3e, seconde professionnelle Maintenance nautique.

Qualités requises :

- résistance physique
- bonne vision et audition
- dextérité
- travail en équipe
- grande capacité à l'autonomie

Programme

Disciplines et activités	Durée horaire annuelle	Durée horaire Hebdomadaire*
Enseignements professionnels	384 h	13h45
Economie-gestion	28 h	1h
Prévention-santé-environnement	28h	1h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	50h	1h45
Enseignements généraux		
Français, histoire-géographie, éducation civique	126h	4h30
Mathématiques Sciences physiques et chimiques	116h	4h
Langue vivante	60h	2h
Arts appliqués-cultures artistiques	28h	1h
EPS	75h	2h ou 3h
accompagnement personnalisé	70h	2h30

*Horaire hebdomadaire moyen

Descriptif des enseignements professionnels

L'enseignement professionnel concerne aussi bien les fonctions techniques que les activités de service :

- Construction : représentation d'un mécanisme, les systèmes mécaniques
- Énergies auxiliaires embarquées : énergie électrique, énergie hydraulique
- Fonctions techniques : structure d'une embarcation, gréement, voiles, motorisation, transmission, confort à bord, assistance à la navigation, accastillage, armement de sécurité, mouillage, gouverne mécanique-commande
- Fonctions de l'activité de service : communication, commercialisation, qualité, organisation de la maintenance, législation maritime, prévention des risques professionnels, manutention-stockage.

Stage

22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel (P.F.M.P.) sont prévues sur les trois années du cycle.

Examen

Domaine professionnel :

- Epreuve scientifique et technique :
 - analyse d'un système technique, coeff. 2
 - mathématiques et sciences physiques, coeff. 2
 - travaux pratiques de sciences physiques, coeff. 1
- Epreuve technologique : étude de cas, analyse technique, coeff. 3
- Epreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel :
 - réalisations d'interventions en entreprise, coeff. 2
 - interventions sur embarcation et équipement, coeff. 3
 - intervention sur un système de haute technicité, coeff. 3

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 3
- Histoire géographie, coeff. 2
- Education artistique, arts appliqués, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) :

- Langue vivante
- Hygiène, prévention, secourisme

Statistiques

En 2014, dans l'académie de Montpellier : 41 candidats inscrits, 41 présentés, 34 admis (soit 82.93% de réussite).

En 2015, dans l'académie de Montpellier : 52 candidats inscrits, 52 présentés, 34 admis (soit 65.38% de réussite).

En 2016, dans l'académie de Montpellier : 51 candidats inscrits, 51 présents, 36 admis (soit 70,59% de réussite).

En 2017, dans l'académie de Montpellier : 47 candidats inscrits, 47 présentés, 38 admis (soit 80.85% de réussite).

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle. Mais avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable. Par exemple :

- Formation complémentaire (FC) Maintenance navale en milieu subaquatique

Pour connaître les poursuites d'études envisageables en Languedoc-Roussillon, consultez les guides régionaux.

Où se former

30 Nîmes

Lycée professionnel industriel Jules Raimu (*Public*)

34 Béziers

Lycée professionnel Jean Mermoz (*Public*)

34 Sète

CFA N. Albano (*Privé sous contrat*) **A**

66 Canet-en-Roussillon

Lycée Rosa Luxemburg (*Public*)

A Formation en apprentissage

Pour en savoir plus

Consultez les documents Onisep :

- Guides régionaux « Après la 3e » et « L'après bac pro »
- Dossier « Le dico des métiers »
- Fiches métiers « Mécanique dans l'industrie et les services »

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Sur internet

www.onisep.fr

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue.